

République Française
 Département : MEUSE
 Arrondissement : Commercy
LEVONCOURT - COMMUNE

Séance du mardi 05 août 2025

Délibération N° DE_004_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
6	6	6
Date de la convocation : 29/07/2025		
Pour	Contre	Abstention
6	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le cinq août deux mille vingt-cinq, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DE LA MAIRIE), sous la présidence de MARIE-PIERRE VERDUN.

Présents : SYLVIE DAILLY, STEPHANE JACQUEMET, JEREMY JACQUEMIN, ALINE THIRION, MARIE-PIERRE VERDUN, ANNICK WILLIE

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, SYLVIE DAILLY est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : AMORTISSEMENTS TRAVAUX ELECTRIFICATION COMMUNE

Madame le Maire informe le conseil qu'il y a lieu d'amortir les travaux exécutés par le Syndicat d'Electrification Centre Meuse en 2018, 2022 et 2024 pour un montant global de 2 388.70 €.

Après délibération, le conseil municipal accepte de réaliser cet amortissement sur une durée de 15 ans soit pour un montant annuel de 159.25 €

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

MARIE-PIERRE VERDUN
 Président de séance

SYLVIE DAILLY
 Secrétaire de séance

